



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mixités sociale et géographique des étudiants en grandes écoles

Question écrite n° 36151

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la question de la diversité sociale et territoriale au sein des grandes écoles françaises. Une étude de l'Institut des politiques publiques de janvier 2021 intitulée « Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 » documente l'évolution du recrutement des classes préparatoires et des grandes écoles ces dernières années. Le constat de cette étude est frappant : entre le milieu des années 2000 et le milieu des années 2010, la diversité sociale au sein de ces établissements n'a pas progressé. La part des étudiants les plus défavorisés socialement suit cette tendance et ne dépasse pas les 5 % des effectifs totaux alors qu'elle représente pourtant plus de 30 % de cette classe d'âge. Toujours selon cette étude, les effectifs de ces établissements auraient augmenté de manière importante au cours de la période étudiée sans que cet élargissement quantitatif ne soit accompagné d'une diversification du profil social de leurs étudiants. Il résulte de ce constat que les programmes destinés à améliorer l'ouverture sociale de ces établissements n'ont pas atteint les objectifs qu'ils poursuivaient. L'étude met également en lumière une surreprésentation des élèves originaires d'Île-de-France dans ces établissements et dont le nombre reste, lui aussi, stable. Face à ces inégalités, elle l'interroge sur les moyens qu'entend mettre en œuvre le Gouvernement pour accroître véritablement la mixité sociale et territoriale au sein des grandes écoles et classes préparatoires françaises.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36151

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1052

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)